



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

L'impact de nos choix et de nos décisions

L'AQIS souhaite une prise de conscience
en cette Journée internationale des personnes handicapées

Montréal, le 2 décembre 2013 – Depuis 1992, le 3 décembre est désignée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme étant la **Journée internationale des personnes handicapées**. Cette journée est un bon moment pour prendre acte de la place que nous faisons aux personnes en situation de handicap dans une société que l'on veut de plus en plus inclusive.

En cette journée, l'**Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS)** souhaite une réelle prise de conscience de la population mais également, des divers paliers de gouvernement. Depuis une trentaine d'années, la société québécoise a fait des avancées majeures en terme d'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle notamment dans les garderies, les écoles de quartier ainsi que dans les secteurs de l'emploi et des loisirs. Par contre, force est de constater qu'en ces temps de restrictions budgétaires, les personnes les plus vulnérables font malencontreusement les frais d'un désintéressement sociétal.

Un proverbe ne dit-il pas si justement que «lorsqu'on n'avance pas, on recule»? On ne pourrait trouver image plus juste pour illustrer la situation dans laquelle bien des familles se retrouvent présentement. Que se soit par la réorganisation des services entre la 1^{ère} et la 2^{ème} ligne au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux, ou bien le manque d'ouverture de plusieurs commissions scolaires face à l'inclusion dans les classes des écoles de quartier ou même, l'absence de services pour les jeunes ayant une déficience intellectuelle lorsqu'ils atteignent l'âge de 21 ans, les parents sont souvent à bout de souffle.

Une journée, c'est bien peu pour changer des années de lutte, il est donc important de prendre la balle au bond et rappeler aux décideurs que nos enfants et leur famille souhaitent avoir une vie ancrée dans la société québécoise. Nous leur rappelons qu'il s'agit d'un bien mauvais calcul de faire primer des considérations comptables sur l'évolution d'une société qui permettra à tous d'avoir une place, SA place.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a été créée en 1951 par des parents qui avaient à cœur le bien-être et la sécurité de leurs enfants ayant une déficience intellectuelle. L'AQIS regroupe plus de 80 associations sur l'ensemble du territoire québécois. Elle a pour mission la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

- 30 -

Source : Anik Larose
Conseillère aux communications, AQIS
alarose@aqis-iqui.qc.ca
514 725-7245 poste 28